



Communiqué de presse

#4novembre9h10 : pour briser la continuité du travail gratuit des femmes, être FOrces de revendications !

Cette année et dans la continuité des années précédentes, c'est à partir du 4 novembre que les femmes travaillent gratuitement.

Les causes principales sont connues : la surreprésentation des femmes dans les emplois à temps partiel et parmi les bas salaires, la sous-valorisation des métiers à prédominance féminine, la discrimination salariale et l'inégale évolution de carrière en particulier dès la naissance d'un enfant mais aussi en raison de l'aide aux personnes dépendantes.

Pourtant, malgré un auto-renouvellement du « Label » de grande cause nationale du quinquennat, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est toujours pas au rendez-vous ! Pour cause, derrière le label, les mesures nécessaires pour l'atteindre se font désirer...

Parce qu'il doit être question de s'attaquer à la totalité des écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes, Force Ouvrière revendique l'application du principe selon lequel à travail égal, le salaire doit être égal entre les hommes et les femmes.

Contact :

Béatrice CLICQ
Secrétaire confédérale

Secteur de l'Égalité et du Développement durable

✉ bclicq@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.85.53

Paris, le 4 novembre 2022